



Autorisation d'exploiter l'image d'une personne photographiée

L'exploitation de l'image d'une personne est subordonnée à son autorisation sauf dans des cas spécifiques.

Je soussigné(e)

Demeurant

Téléphone

Autorise l'accueil de loisirs de à reproduire et à diffuser, directement ou par l'intermédiaire de tiers, les photographies représentant l'enfant (Nom, prénom) ainsi qu'à exploiter ces clichés, en partie ou en totalité, sous toute forme et sur tous supports sauf dans le cadre d'exploitations commerciales.

Le droit d'exploiter les photographies me représentant comprend notamment :

Documents de communication physique (brochures, affiches, ...)

Préciser le nom des supports :

Édition numérique (cd-rom, dvd, cd photo, vidéodisque...)

Préciser le support :

Articles de presse (magazines, quotidiens et périodiques)

Préciser le nom du support de presse : Charente libre

Internet (ordinateurs fixes et portables, smartphones, tablettes...)

Adresse URL du site web : <http://coeurdecharente.fr>

Réseaux sociaux

Préciser le nom : page facebook Promeneurs du Net

Les utilisations de l'image de mon enfant ne devront en aucune façon porter atteinte à sa vie privée, et plus généralement le nuire ou lui causer un quelconque préjudice.

Je reconnais par ailleurs que je ne suis lié(e) à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de l'image ou le nom de mon enfant.

Cette autorisation a une validité de 40 ans à compter de sa signature et est consentie à titre gracieux.

Fait à , le

Signature de l'intéressé(e)